Nations Unies

E/2002/28/Add.1
E/CN.7/2002/11/Add.1

Conseil économique et social

Documents officiels, 2002
Supplément n° 8

15 juillet 2002

Commission des stupéfiants

Rapport sur la quarante-cinquième session (13 décembre 2001 et 11-15 mars 2002)

Additif

Chapitre V, sous-chapitre B

Ajouter le texte suivant à la fin du paragraphe 51:

Le représentant de l'Indonésie a fait une déclaration pour exprimer les vives préoccupations de son pays devant la tendance au laxisme observée à l'égard des drogues illicites en violation de la lettre et de l'esprit des conventions internationales relatives au contrôle des drogues, avec des répercussions potentielles pour d'autres drogues placées sous contrôle. Il a souligné qu'il importe de garantir l'intégrité de l'ensemble du régime international de contrôle des drogues comme déclaré par le Groupe des 77 et la Chine.

V.02-56456 (F) 170702 170702
0256456